



Propositions CGT

Négociation sur les congés dans le groupe Airbus

La négociation sur les congés, pour le nouveau statut social unifié du groupe AIRBUS, se déroule du 18 janvier au 7 mars 2022 dans le cadre du projet RELOAD.

Les congés ont été conquis par les travailleurs au gré des mobilisations pour gagner en qualité de vie !

Protégeons-les, gagnons-en d'autres !

Participez activement aux négociations et donnez du poids aux revendications !
Répondez au questionnaire sur les congés ! (lien en fin de tract)

Congés légaux

4 semaines
5ème semaine
Garantie jour férié

Congés supplémentaires

Ancienneté
Âge
Handicap

Congés familiaux

Parentalité (maternité, paternité, parental, enfant malade, scolarité)
Evènements familiaux (naissance, mariage, décès)
Accompagnement des proches (handicap, fin de vie, annonce de handicap, parents malade)

Autres congés

Vie personnelle (Sabbatique ou sans solde)
Social/Sociétal (réserve militaire, don du sang)

Les types de congés dans le groupe AIRBUS

Les congés sont très liés à la durée du travail. La CGT revendique la réduction du temps de travail pour permettre de

Travailler moins, Travailler mieux, Travailler toutes et tous.

Dans un groupe à l'excellente santé financière et aux très bonnes perspectives industrielles, les salariés d'AIRBUS doivent continuer à bénéficier d'un haut niveau de congés.

La CGT se positionne pour que les salariés bénéficient d'un droit au repos étendu, simple, juste et clairement défini.

Les congés existants des salariés devront être harmonisés par le haut entre les différentes entreprises du groupe afin que les salariés ne perdent pas de jours de congés. La CGT revendiquera que certaines de ces dispositions de progrès social, existantes déjà dans certaines entreprises, s'appliquent maintenant dans tout le groupe.

Pour conserver une cohérence dans la négociation sociale de notre branche, la CGT estime que les salariés d'AIRBUS doivent bénéficier de conditions de congés toujours supérieures à celles des conventions collectives de la métallurgie.



Congés légaux

La CGT vous propose d'étendre la disposition des 9 jours fériés chômés garantis à toutes les entreprises.

La CGT vous propose de formaliser des règles de planification, report et de validation, incluant le cas de salariés en équipe (dont le jour de repos n'est pas forcément le dimanche), de salariés en arrêt maladie (avec un report systématique de tous les congés pendant l'arrêt) et surtout la garantie pour le salarié que les congés soient tous validés dans un délai fixe.

Congés supplémentaires

Tous les salariés AIRBUS bénéficient actuellement de **5 jours** de congés supplémentaires « d'ancienneté » acquis selon des modalités et des délais différents suivants les entreprises du groupe et selon le statut des salariés. Par exemple, le 5^{ème} jour est acquis dès 3 ans d'ancienneté chez Airbus Defence & Space et après 25 ans pour les salariés non-cadres à Airbus Avions.

La CGT vous propose de créer une **6^{ème} semaine de congés** acquise d'un seul bloc et bénéficiant de manière simple à tous les salariés cadres et non cadres.

Certains salariés AIRBUS bénéficient actuellement de **3 à 6 jours** de congés d'âge acquis à partir de 57, 58 ou 60 ans, en fonction des entreprises. Pour la CGT, les congés d'âge conservent un sens et devraient être maintenus. La CGT vous propose de conserver les congés d'âge et aussi de permettre aux salariés subissant de conditions de travail pénibles de bénéficier de jours de congés supplémentaires.

Les salariés en situation de handicap disposent aussi de 1 à 3 jours de congés et parfois d'autorisation d'absence, en fonction des entreprises. La CGT vous propose que ces congés soient harmonisés sur le mieux disant social des entreprises du groupe.

Congés familiaux

Ces congés participent au bien vivre de tous les salariés d'AIRBUS. Certaines dispositions existantes doivent être améliorées (paternité, enfant malade...) et modernisées pour tenir compte des évolutions dans les structures familiales par exemple (dans les événements familiaux en particulier).

Pour ces congés, la CGT vous propose qu'ils soient toujours plus favorables que ceux de la convention collective et soient définis par rapport aux dispositions existantes les plus avancées dans les entreprises du groupe.

Autres congés

La CGT vous propose de conserver, de moderniser et d'améliorer les congés existants (don de sang, réserve militaire, sabbatique, sans solde...)

Exemples des congés pour événements familiaux

	À AIRBUS DS actuellement	Convention métallurgie
Naissance/adoption		
	3 jours	3 jours
Décès		
Conjoint	5 jours	3 ou 5 jours
Enfant	5 jours	5 jours
Parent	4 jours	3 jours
Frère ou sœur	3 jours	3 jours
Beau parent	3 jours	3 jours
Grand parent	2 jours	1 jour
Petit enfant	2 jours	1 jour
Gendre ou belle fille	1 jour	
Beau-frère ou belle sœur	1 jour	
Mariage/PACS		
Salarié	5 jours	5 jours
Enfant	2 jours	1 jour
Frère ou sœur	1 jour	

AVEC LA CGT, J'AGIS, JE PARTICIPE !

Pour la CGT, les congés sont un élément important des droits des salariés.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Répondez à ce questionnaire en ligne pour élaborer vos revendications :

<https://framaforms.org/consultation-sur-les-conges-a-airbus-1642629280>

